

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES 2024-2025

La commune de Thue et Mue rassemble les communes déléguées suivantes : Bretteville-l'Orgueilleuse, Brouay, Cheux, Le Mesnil-Patry, Putot-en-Bessin et Sainte-Croix-Grand-Tonne.

JE VÉRIFIE QUE MON ENFANT EST CONCERNÉ (3 CAS POSSIBLES) ET J'IDENTIFIE SON ÉCOLE

1^{er} cas : Mon enfant est né <u>AVANT</u> le 1^{er} janvier 2022. Il est concerné par l'inscription scolaire et périscolaire 2024-2025 (les écoles du territoire n'accueillent pas les toutes petites sections).

2^{ème} : Votre enfant entre en CP en 2024-2025 :

- À Cheux, vous n'avez pas besoin d'inscrire votre enfant. Le passage en CP se fait automatiquement car il s'agit de la même école primaire (de la petite section au CM2).
- À Bretteville-l'Orgueilleuse, votre enfant quitte l'école maternelle (de la petite section à la grande section) pour aller à l'école élémentaire (du CP au CM2). L'inscription administrative sera réalisée par nos services. Vous serez informé de la réalisation de cette étape par mail. Il vous restera cependant à procéder à l'inscription pédagogique auprès du directeur d'école (voir étape 6 à la page 7).

3^{ème} : Vous arrivez sur le territoire.



CAS PARTICULIER :

MA FAMILLE RÉSIDE SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DU MESNIL-PATRY

SITUATION 1:

J'ai un enfant **inscrit (jusqu'au CM1)** en 2023-2024, dans une des écoles de Saint-Manvieu-Norrey. Pour la rentrée 2024/2025, **j'ai la possibilité d'inscrire cet enfant et ses frères et/ou soeurs** :

<u>Option 1</u> : À l'école de Cheux (avec un transport assuré du Mesnil-Patry vers Cheux). <u>Option 2</u> : Dans l'une des écoles de Bretteville-l'Orgueilleuse (transport assuré par la famille). <u>Option 3</u> : Dans l'une des écoles de Saint-Manvieu–Norrey (dans ce cas, adressez-vous à la mairie de Saint-Manvieu-Norrey)

SITUATION 2:

Je **n'ai pas d'enfant inscrit** dans une des écoles de Saint-Manvieu-Norrey. Pour la rentrée 2024/2025, **j'ai la possibilité d'inscrire mon enfant** :

<u>Option 1</u> : À l'école de Cheux (avec un transport assuré du Mesnil-Patry vers Cheux).

<u>Option 2</u> : Dans l'une des écoles de Bretteville-l'Orgueilleuse (transport assuré par la famille).

À LIRE AVANT DE COMMENCER :

Je prépare les pièces justificatives suivantes (scannées) :

- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois ou le dernier avis d'imposition).
- Livret de famille (toutes les pages parents + enfant).
- Carnet de santé (pages de vaccination avec le nom et le prénom de l'enfant).
- Relevé d'identité bancaire (RIB)

L'inscription comporte différentes étapes. Des délais de traitement par nos services sont nécessaires entre chaque étape (environ 48h) afin de poursuivre l'inscription.

Nous vous conseillons vivement de lire l'intégralité de l'étape, symbolisée par une puce bleue, comme celle-ci 👔 avant de démarrer.



JE VAIS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE : THUEETMUE.FR

Je clique sur le visuel « Inscriptions scolaires 2024-2025 » et je suis les étapes pas à pas.





Option 1 : **J'ai déjà inscrit** l'un de mes enfants dans l'une des écoles de Bretteville-<u>l'Orgueilleuse ou Cheux</u> :

• J'arrive sur l'Espace Famille. Je renseigne mon espace personnel (identifiant et mot de passe) puis je me connecte. Pour inscrire mon enfant, je dois l'ajouter dans mes membres foyer (étape 2), l'inscrire (étape 3) et renseigner sa fiche sanitaire (étape 4).

Option 2 : **Je n'ai jamais inscrit** d'enfant dans l'une des écoles de Bretteville-l'Orgueilleuse ou Cheux. Il s'agit de ma première connexion :

- Dans la rubrique « Je n'ai pas d'espace », je clique sur « Créer mon espace ».
- Je clique ensuite sur « Je crée mon espace » et je suis les étapes.
- Vous allez pouvoir définir votre identifiant d'utilisateur et votre mot de passe.
- Ne vous préoccupez pas de la case « Clé Espace Citoyens Enfance ».
- Effectuez le contrôle de sécurité en cliquant sur l'objet demandé, puis validez.
- Vous allez tout de suite recevoir une confirmation par mail : « Votre demande de création d'un espace personnel a bien été prise en compte ».
- Cliquez IMPÉRATIVEMENT sur le lien d'activation reçu par mail, puis connectez-vous à votre espace personnel.



J'AJOUTE MON ENFANT DANS MES MEMBRES FOYER



- Ajoutez votre enfant dans la rubrique « Membres foyer » en cliquant sur le bouton « Entourage ».
- Cliquez ensuite sur la case « déclarer mon entourage ».
 - Cliquez sur COMMENCER >



- Dans la rubrique « Membres foyer », cliquez sur « Ajouter un membre ».
- Renseignez les informations, ajoutez les pièces jointes et cliquez sur ALLEZ À L'ETAPE 2
- Vous visualisez un récapitulatif. Validez.
- Sous 48h, vous recevrez un mail vous invitant à inscrire administrativement votre enfant en cliquant sur un lien (étape 3, voir page 4 de la procédure).





J'INSCRIS MON ENFANT

- Connectez-vous à l'Espace Famille.
- · Sur votre accueil, votre enfant est désormais ajouté dans vos « Membres foyer ».
- Vous allez pouvoir l'inscrire.
- Cliquez sur la vignette de votre enfant (ici : Tom)
- · Parmi les cases bleues, cliquez sur « Inscription scolaire »



Deux lignes dans un bloc orange apparaissent. Cliquez sur la ligne concernée (avec dérogation ou sans dérogation).

Inscription scolaire				
8	Inscription	avec dérogation	0	
8	Inscription	sans dérogation	0	

Cliquez sur



Renseignez les informations, ajoutez la ou les pièces jointes et cliquez sur ALLEZ À L'ETAPE 2 Vous visualisez un récapitulatif. Validez.

Sous 48h, vous recevrez un mail vous invitant à renseigner la fiche sanitaire de votre enfant en cliquant sur un lien (étape 4, voir page 5 de la procédure).





JE RENSEIGNE LA FICHE SANITAIRE DE MON ENFANT

Votre enfant est désormais inscrit (administrativement). Vous allez pouvoir renseigner sa fiche sanitaire.

- Connectez-vous à l'Espace Famille.
- Cliquez sur la vignette de votre enfant et cliquez sur « Fiche sanitaire »



- Cliquez sur le bouton METTRE À JOUR
- Cliquez sur COMMENCER >
- Renseignez les informations, ajoutez la ou les pièces jointes et cochez la case « Engagement »



- Cliquez sur ALLEZ À L'ETAPE 2
- Vous visualisez un récapitulatif. Validez.
- Sous 48h, vous recevrez un mail confirmant le traitement positif de votre fiche sanitaire.
- Une fois le mail reçu, vous pouvez passer à l'étape 5.

Étape

5

J'ÉDITE MES DOCUMENTS AVANT LE RENDEZ-VOUS AVEC LE DIRECTEUR D'ÉCOLE

Vous allez pouvoir imprimer la fiche de renseignements et la fiche sanitaire de votre enfant.

- Connectez-vous à l'Espace Famille.
- Sur le tableau de bord, cliquez sur la vignette « Edition de documents ».





- Puis cliquez sur « Fiche de renseignements », téléchargez et imprimez-la.
- Cliquez sur « Fiche sanitaire », téléchargez et imprimez-la.

ÉDITION DE DOCUMENTS



6

J'INSCRIS MON ENFANT AUPRÈS DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

Une fois inscrit administrativement, je prends rendez-vous auprès du directeur d'école selon les indications ci-dessous. Lors du rendez-vous, **j'apporte la fiche de renseignements et la fiche sanitaire** de mon enfant.

MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE	PRIMAIRE
BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE	BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE	CHEUX
Veuillez contacter l'école maternelle « Les Lilas » pour finaliser l'inscription. Tél. : 02 31 80 74 78 Mail : <u>ce.0141674u@ac</u> <u>-normandie.fr</u> Une visite de l'école est proposée les mardis 4 et 18 juin à partir de 16h30 (créneaux à réserver auprès de la directrice). <i>Céline DIERSTEIN, directrice.</i>	Veuillez contacter l'école élémentaire « Les Coquelicots » pour finaliser l'inscription. Tél. : 02 31 80 70 28 Mail : <u>ce.0140732v@ac-</u> <u>normandie.fr</u> Les familles seront reçues individuellement sur le temps scolaire et le : vendredi 5 avril de 17h à 19h, lundi 15 avril de 17h à 19h, mercredi 15 mai de 9h30 à 12h, et le samedi 22 juin de 10h à 12h. <i>Thierry NICOLLE, directeur.</i>	Veuillez prendre contact avec l'école (8h30-11h45 et 13h45- 16h30) pour l'inscription pédagogique. Tél. : 06 01 41 08 78 Mail : <u>ce.0140736z@ac- normandie.fr</u> Une visite de l'école est proposée le mardi 4 juin 2024 à 17h30. <i>Claire DAUGE-LEMOINE, directrice.</i>

Pour les réservations de créneaux à la cantine, garderie et transport scolaire, vous serez contacté par mail en juillet par les services éducatifs de la commune de Thue et Mue.
Pour les nouveaux inscrits, si vous souhaitez mettre un calendrier de garde alternée, contacter le 02 31 26 47 72.

BESOIN D'AIDE ?

Si vous avez des questions sur la vie de votre enfant sur le temps périscolaire ou si vous avez un problème lors de votre inscription, contactez le responsable de pôle de l'école de votre enfant :

